

Meix-devant-Virton

MA COMMUNE – ANNUAIRE 4
NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL 5
LA VIE MEICHOISE 6
LES FINANCES COMMUNALES 7
LES TRAVAUX EN COURS 8
LES AÎNÉS 10
VIE SPORTIVE 12
VIE CULTURELLE ET SOCIALE – SPORT – TOURISME 15
SANTÉ 22
DU CÔTÉ DES ÉCOLES 23
CPAS 24
L'ACCUEIL DE L'ENFANCE 25
EPN 29
NATURE – ENVIRONNEMENT – PROPRETÉ – SALUBRITÉ – HYGIÈNE 30
LA ZONE DE POLICE DE GAUME 34
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX 35
AGENDA 36

SOMMAIRE

FSC FOREST STEWARDSHIP COUNCIL

ÉDITORIAL

Que 2025 soit pour vous une année remplie de santé, de paix et d'épanouissement.

C'est avec beaucoup de plaisir que je reprends mon stylo pour rédiger le dernier éditorial du bulletin communal 2024. Edito, qui ne sera pas le dernier dans les faits, puisque je conserve la rédaction de ce bulletin pour les six prochaines années. Rédaction que je partage avec Karl Goffinet, que je remercie au passage. Je remercie aussi les différentes personnes, groupements et autres qui participent activement à l'élaboration de celui-ci en nous alimentant d'articles toujours plus riches sur la vie de notre commune.

A partir de 2025, le nombre de parution des bulletins va être modifié et passera d'un par semestre à un par trimestre. Soit quatre par an, répartis comme suit : mars, juin, septembre et décembre. Nous souhaitons renforcer la communication envers tous nos concitoyens, le bulletin communal étant le meilleur moyen de le faire. Comme vous le savez, il existe encore une fracture numérique importante et tout un chacun n'a pas accès aux différents canaux de communication multimédia. D'où notre choix d'augmenter les parutions. La newsletter, elle, sera publiée les autres mois. Notre priorité est de vous permettre d'être informés de manière optimale sur notre commune. Pour revenir à la fracture numérique, vous n'êtes pas sans savoir que notre Espace Public Numérique (EPN) a été ouvert en septembre et qu'il rencontre un franc succès. Il a également été labélisé mi-octobre. Vous trouverez tous les renseignements utiles le concernant dans les pages de ce bulletin.

Comme vous le savez, le 13 octobre dernier, nous avons voté et le 2 décembre s'est vu installer le nouveau conseil communal. Je tiens à revenir brièvement sur la législature 2018-2024, qui a été la législature des crises. Tous les conseillers communaux ont porté de nombreux projets, succès, mais ont dû aussi faire face à beaucoup d'inquiétude et de problèmes. Cette mandature a été jalonnée de turbulences : peste porcine, crise Covid. Ensuite, la crise liée à la guerre en Ukraine, qui a montré que si le besoin en était, nous sommes aussi une commune solidaire, comme le montre l'accueil d'une famille ukrainienne dans le presbytère de Meix, le CPAS ayant spécialement aménagé en urgence un appartement avec l'aide du Rotary pour pouvoir lui venir en aide. D'autres défis de tailles rencontrés sont toujours bien présents : le changement climatique, la mobilité, les inégalités sociales et économiques, la crise du logement, etc.... Nous allons devoir continuer à y faire face à notre niveau et avec nos moyens, maintenant et dans les années à venir, pour que nos générations futures puissent grandir et vivre dans de bonnes conditions.

En cette fin d'année 2024, nous tournons une nouvelle page. Construisons dès lors une année 2025 riche et bienveillante, dans le respect de la diversité qui est la nôtre.

Faisons ensemble un vœu : que les souhaits de belle et heureuse année que nous prononcerons soient suivis d'effets, qu'aucun ne soit oublié aussitôt formulé. Une chose est de vouloir tout le bonheur du monde pour les siens, les voisins, les personnes saluées au fil des rencontres, etc. Une autre est de s'engager à tout faire pour l'atteindre. Souhaitons que 2025 soit une année d'engagement et non de passivité, pour améliorer ce qui doit l'être dans l'intérêt général, œuvrer pour le bien de tous et la dignité des personnes.

Patricia Richard, 1ère Echevine



L'engagement est ce qui transforme une promesse en réalité.

Abraham Lincoln

SERVICES ADMINISTRATIFS
Administration communale
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51

Jours et Heures d'ouverture :
Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30
Les après-midi : des lundi, mercredi
et vendredi de 14 h à 16 h
Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale
Madame Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Directeur financier
Monsieur Arnaud LEMAIRE
receveur@meix-devant-virton.be

Employé(e)s d'administration
Madame Prescillia BAWIN
prescillia.bawin@meix-devant-virton.be
Monsieur Olivier BOUCHAT
olivier.bouchat@meix-devant-virton.be
Madame Chantal BUYSSE
chantale.buysse@meix-devant-virton.be
Madame Isabelle CARBOTE
isabelle.carbote@meix-devant-virton.be
Madame Annick DELIGNERE
annick.delignere@meix-devant-virton.be
Madame Elodie MEURISSE
elodie.meurisse@meix-devant-virton.be
Madame Cathy PERIN
cathy.perin@meix-devant-virton.be
Madame Stéphanie RONGVAUX
stephanie.rongvaux@meix-devant-virton.be

SERVICE URBANISME
Nouveau point de contact :
urbanisme@meix-devant-virton.be
Le service ne reçoit que sur rendez-vous.
Les demandes par e-mail
sont à privilégier.

SERVICE OUVRIER
Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux
Monsieur Alain GEORGES

Fontainier 0475/22 91 83
Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents
Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE
Monsieur Daniel CATOT
Monsieur Cédric CONSTANTIN
Monsieur Jean-Luc COURTOIS
Monsieur Fabian DEBBAUT
Monsieur Guillaume DEFAT
Monsieur Francis FAGNY
Monsieur Christopher KIM
Monsieur Gilles TRIBOLET

Technicien(ne)s de surfaces
(nettoyage des bâtiments communaux)
Madame Catherine BAZZONI
Monsieur Esteban GILLET
Madame Ayse PALIT
Madame Anne PETREMENT
Madame Carole RAYNAL
Madame Tiffany ZUCCO

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME
Respect – Solidarité – Esprit de service
Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON
TÉLÉPHONE : 063/60 81 30
APPEL URGENT : 101
zp.gaume.virton@police.belgium.eu
www.police.be/5299

Monsieur Steve DAUVIN

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
(CPAS)
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 15 52
infocpas@meix-devant-virton.be

PERMANENCES

Service social
les lundis, mercredis et vendredis
de 9 h à 11 h

Service de médiation de dettes
le jeudi de 14 h à 16 h

Directeur général
Monsieur Nicolas SCHILTZ
nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Directeur financier
Monsieur Philippe DEKOKER
philippe.dekoker@messancy.be

Employée administrative
Madame Ana APETROAIE
ana.apetroaie@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales
Madame Sophie DUCREUX
sophie.ducreux@meix-devant-virton.be
Madame Livia GUIDI
ivia.guidi@meix-devant-virton.be
Madame Sentayehu PRESCIUTTI
sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Titres-services
(Nettoyage, lessive, repassage, ...)
Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Inès ZANALETTI

« La bulle carrée »
Services laverie et atelier de repassage
Madame Anne PETREMENT

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/21 69 90
bibliotheque@meix-devant-virton.be
Mercredi et jeudi de 13 h à 18 h
Vendredi de 12 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Bibliothécaire
Madame Coralie MALAISE

TOURISME ET ANIMATION SOCIOCULTURELLE
(stages, ateliers, expositions, soutien aux associations, office du tourisme, ...)
Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/67 67 71
tourisme@meix-devant-virton.be

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Vendredi de 14 h à 16 h
Horaire adapté en juillet-août

Agent communal
Monsieur Karl GOFFINET
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE
(accueil des enfants 2,5-12 ans en dehors des périodes scolaires)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51
atlmeix@gmail.com

Coordinatrice de l'Accueil
Madame Audrey FRANÇOIS

Accueillant(e)s
Mesdames Leyla AKIN, Martine ALLARD, Stéphanie HALL, Sandrine GATEZ, Ayse PALIT, Aurélie SCHREDER et Monsieur Esteban GILLET

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)
GSM : 0474/36 33 93

Agent ALE
Madame Roseline ANTOINE
alemeixdevantvirton@gmail.com

PATRIMOINE FUNÉRAIRE (2)

A Villers-la-Loue

Lors d'un enterrement, la montée vers le cimetière de Villers se révèle chaque fois difficile pour les porteurs. En effet, l'accès est précédé de plusieurs escaliers qui nécessitent de soulever le cercueil pour le maintenir en position à peu près horizontale.

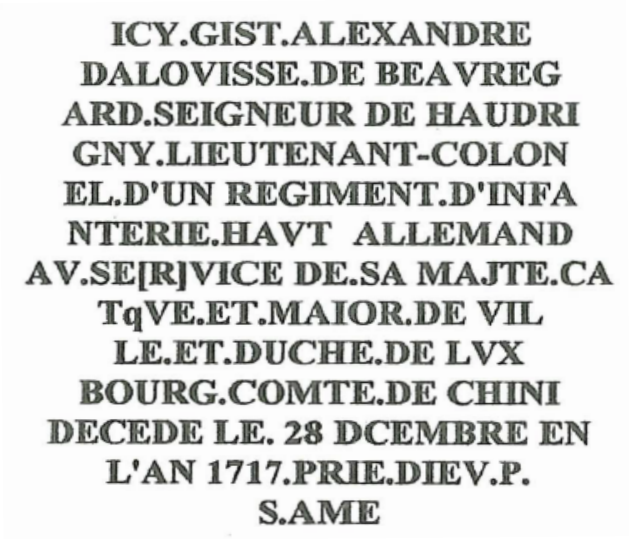
Dès avant les premières tombes, deux pierres retiennent l'attention, toutes les deux du XVIII^{ème} siècle. Elles sont encastrées dans un mur.

Examinons-les l'une après l'autre.

La première, à droite, se trouve à hauteur des loges où peuvent être placées les cendres des défunts incinérés. Elle est celle d'un personnage de l'aristocratie qui, semble-t-il, joua un rôle à la fois politique et militaire. Voici la photo.



Le temps a passé, l'inscription un peu malaisée à déchiffrer ; la voici.


ICY.GIST.ALEXANDRE
DALOVISSE.DE BEAVREG
ARD.SEIGNEUR DE HAUDRI
GNY.LIEUTENANT-COLON
EL.D'UN REGIMENT.D'INFA
NTERIE.HAVT ALLEMAND
AV.SE[R]VICE DE.SA MAJTE.CA
TqVE.ET.MAIOR.DE VIL
LE.ET.DUCHE.DE LVX
BOURG.COMTE.DE CHINI
DECEDE LE. 28 DCEMBRE EN
L'AN 1717.PRIE.DIEV.P.
S.AME

On lira donc, en français actuel : Ici gît Alexandre Dalovisse de Beauregard, seigneur de Houdrigny, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie haut-allemand, au service de Sa Majesté catholique, et major de ville et duché de Luxembourg, comte de Chiny, décédé le 28 décembre en l'an 1717, priez Dieu pour son âme.

Remarques :

1. V correspond à U ; on lira donc Beauregard (ligne 2), haut allemand (ligne 6), au service (ligne 7), que (ligne 8), duché (ligne 9), Lux (ligne 9), bourg (ligne 10), Dieu (ligne 12).
2. Certaines lettres manquent ; certaines abréviations sont sans doute connues ; dans ce cas, les lettres précédentes sont surmontées d'un tiret : majte pour majesté (ligne 7), catque pour catholique (ligne 8), Luxbovrg pour Luxembourg (ligne 9 et 10), dcembre pour décembre (ligne 11).
3. Certains mots sont réduits à une seule lettre : à la fin, p.s. se lit p(our) s(on).
4. Il arrive que le N majuscule soit écrit à l'envers : le N de en dans en l'an (par contre, le N de an est écrit comme aujourd'hui).

Un peu plus haut, mais du côté gauche, dans le mur de l'enceinte du cimetière, se trouve la plaque suivante :



L'inscription est la suivante :

INRI

[ICI] GIT

ANNE MARCAU FE
ME A FRANC: LAMAD
DECEDEE LE 30 JANV.
1776 REQUIESC[AT] IN
PACE

En français actuel : Ici gît Anne Marcau, femme de François Lamad, décédée le 30 janvier 1776, requiescat in pac (qu'elle repose en paix).

Remarques :

1. *La pierre est surmontée d'une crucifixion accompagnée d'une tête de mort.*
2. *Gît, au-dessus et à droite de l'inscription, avait un pendant, à gauche, ici ou icy, effacé.*
3. *Requiescat est gravé erquiesc.*

G.M.

ELECTIONS COMMUNALES 2024

Quelques chiffres

- 2.141 inscrits.
- 2.041 votants et 100 absents.
- 1.955 bulletins valables et 86 bulletins nuls.
- Liste « MAIEUR » : 1.111 votes, soit 56,8 % = 6 élus.
- Liste « REAGIR » : 844 votes, soit 43,2 % = 5 élus.

Votes préférentiels

LISTE « MAIEUR »

Pascal FRANCOIS (Meix)	**653**
Patricia RICHARD-BRACONNIER (Villers)	**492**
Benoît de SEILLE (Sommeth.)	344
Catheline HAYERTZ (Sommeth.)	**428**
Arnaud JACQUEMIN (Meix)	277
Catherine GILLES (Gérouville)	268
Antoine TRIBOLET (Robelmont)	**390**
Romane VINCENT (Houdrigny)	307
Nolan COSO (Gérouville)	224
Julie ANTOINE (Meix)	**400**
Michaël WEKHUIZEN (Meix)	**438**

LISTE « REAGIR »

Arnaud INGLEBERT (Meix)	**537**
Caroline HANUS (Meix)	**460**
Mikael LEHARDY (Limes)	277
Dorothée BODART (Robelmont)	**349**
Philippe BRYNAERT (Gérouville)	**337**
Mélanie BARZYCZAK (Meix)	304
Michaël ANDRE (Robelmont)	305
Sylvie BARTHOL (Gérouville)	285
Cyril ARNOULD (Limes)	317
Amélie LEQUEUT (Meix)	325
Jean-Pol CORNET (Meix)	**371**



Tu es étudiant, tu as au moins 16 ans et tu es dispo pendant les vacances scolaires ? Viens animer les plaines 2025 !

Je postule

https://www.meix-devant-virton.be/loisirs/enfance-et-jeunesse/plaines-de-vacances/engagement-animateurs-trices

UNE ARTISTE DE ROBELMONT FAIT DON D'UNE DE SES ŒUVRES À LA COMMUNE

Dernièrement, la Maison communale s'est embellie d'une œuvre d'Inge Borg, artiste-peintre installée à Robelmont depuis de nombreuses années.

Il s'agit d'une peinture à l'huile, de 120 par 100 cm, baptisée «La montagne mystérieuse».



L'observateur attentif sera surpris de constater que l'on peut observer la même chose à travers les reflets dans les nuages et dans la montagne.

L'artiste, bien connue dans la région, dispose d'un style bien à elle qu'on pourrait rapprocher de celui de Gustav Klimt, viennois comme Inge.

Son exposition est ouverte au public toute l'année sur RDV au 17 Rue de la Colline à Robemont, infos : 063/58.24.66.

DEVOIR DE MÉMOIRE : « SE SOUVENIR POUR NE PAS OUBLIER… »

25 août 2024 : 110ème anniversaire de la bataille d'Houdrigny





Au programme

- Messe à la mémoire des Héros français au cimetière militaire d'Houdrigny, bénédiction des tombes, dépôt de fleurs au pied du monument et minute de recueillement.
- Hommage aux militaires américains morts le 8 septembre 1944, dépôt de fleurs et minute de recueillement.
- Rassemblement au monument du souvenir des « Enfants de la Commune morts pour la Patrie », dépôt de fleurs et minute de recueillement.
- Vin d'honneur.



M. Georges Jacquemin, qui préside cette cérémonie depuis plusieurs décennies, n'était pas disponible ce jour. Il m'a ainsi prié de le remplacer et j'en suis très honoré. Comme de coutume, nous sommes ici pour se souvenir, mais surtout pour ne pas oublier ! Ne pas oublier ces hommes, ces milliers d'hommes, qui se sont battus contre notre envahisseur.

Petit retour sur cette journée sanglante du 22 août 1914 (il y a 110 ans donc)…

« Dès le début du mois d'août, les cavaliers français et allemands sillonnent nos campagnes. Leur mission est double : repérer les lieux et vérifier la présence de l'ennemi. Les villageois voient passer les 2 armées en alternance, ce qui les effraie. Dans la journée du 21 août 1914, des soldats français de la 3e armée arrivent à Torgny, Lamorteau et Dampicourt ; après quelques escarmouches, ils logeront à Virton et à Saint-Mard. D'autres soldats français de la 4e armée arrivent par Sommethonne ; ils logeront à Villers-la-Loue. Des patrouilles atteignent également Houdrigny. La nuit, un violent orage éclate. Il fait très chaud. A l'aube du 22 août, un épais brouillard couvre la région, rendant les reconnaissances impossibles. La spécificité des combats d'Houdrigny réside donc en ceci : dans le courant de cette journée du 22 août, des soldats français des 3e et 4e armées se trouvent côte à côte. Leurs unités seront emmêlées les unes dans les autres, se gênant dans leur action et leur progression. Arrivés sur le plateau, elles peinent à progresser parce qu'elles sont prises sous le feu des mitrailleuses et des canons allemands cachés non loin de là. Les pertes humaines seront nombreuses. »

Ce sont ces soldats que l'on retrouve ici-même, ce sont ces soldats dont on vient de bénir les tombes. La majorité de ceux-ci sont enterrés en tant qu'« inconnus ». En effet, lors des premières inhumations en tombes collectives, les personnes chargées de cette besogne ont enlevé les plaques d'identité et les objets personnels des soldats. Lors des réinhumations en tombes individuelles, il n'a donc pas été possible d'identifier nombre de ces morts. Ces noms sont repris sur le monument et sur des listes manuscrites, sans préciser la tombe d'inhumation.

Michaël WEKHUIZEN,
Echevin en charge du Devoir de mémoire.

11 NOVEMBRE 2024 : CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918.

Au programme

- Dépôt de fleurs et minute de recueillement à Gérouville, au monument aux Morts.
- Dépôt de fleurs et minute de recueillement à Sommethonne, au monument aux Morts.
- Dépôt de fleurs et minute de recueillement à Villers-la-Loue, au monument aux Morts.
- Dépôt de fleurs et minute de recueillement à Robelmont, au monument aux Morts.
- Messe du Souvenir à l'église de Meix-devant-Virton.
- Dépôt de fleurs, discours de notre bourgmestre, appel aux morts, minute de recueillement à Meix-devant-Virton, au monument aux Morts.
- Vin d'honneur.






Hymnes, chants et lectures des enfants ont rythmé cette matinée du Souvenir devant un public présent en nombre dans les différents villages. Un merci tout particulier est à adresser aux directrices des écoles communales et libres, à leurs enseignants, ainsi qu'à tous les élèves et à leurs parents.

Michaël WEKHUIZEN,
Echevin en charge du Devoir de mémoire.

LE 11 NOVEMBRE, C'ÉTAIT AUSSI À GUÉRIGNY

Au mois de février prochain il y aura 10 ans que notre commune a signé la charte du jumelage avec la ville de Guérigny en Bourgogne dans le département de la Nièvre.



Depuis lors, il est de coutume que nos deux communes se retrouvent chez les uns et les autres en alternance pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Cette année, à quelques jours de la fin de mon mandat de 1er échevin, j'ai eu l'honneur de représenter notre commune avec mon épouse à Guérigny. Sous un soleil généreux et comme d'habitude, nous avons reçu un accueil chaleureux de Monsieur le Maire Jean-Pierre Chateau et de toute la population.

Le dimanche 10 novembre, le conseil municipal a profité de notre présence pour inaugurer la nouvelle plaque du jumelage à l'entrée de la ville.



Ce fut une fois encore un week-end rempli d'émotions, de beaux échanges et de fraternité.

Bruno Watelet, Échevin sortant

1/ Démolition du bâtiment Elgey

La démolition de l'ancien bâtiment a débuté le 7 octobre. L'entreprise Fisse a eu 45 jours ouvrables pour finaliser le travail. Le coût des travaux est estimé à 111.750 €. Le terrain est en cours de remise en état suite à la pose d'un tapis de pierres bleues.. La destination finale de cet emplacement n'est pas encore connue et fera l'objet de discussions dans le futur.









2/ Chemin des Naux à Robelmont et Place du Tilleul à Gérouville

L'ordre de commencer les travaux a été donné. L'hiver arrivant à grand pas, ces projets débuteront au printemps afin de poser le moins de désagréments possible. L'entreprise Tragesom de Ruette a été déclarée adjudicataire pour ces 2 dossiers.

29/9 – LIMES : INAUGURATION OFFICIELLE DU LAVOIR ET DE LA MAISON DU VILLAGE

Fin septembre, les habitants du village de Limes étaient conviés par les membres du Collège communal de Meix afin d'inaugurer conjointement le nouveau lavoir, ainsi que la Maison du Village (anciennement école du village).





« C'est avec une immense fierté et une grande émotion que nous nous sommes réunis pour célébrer l'aboutissement d'un projet qui nous tenait tous à cœur : la rénovation du lavoir de Limes, un lieu empreint d'histoire et témoin silencieux de la vie quotidienne de nos ancêtres.



Le lavoir de Limes, dont les origines remonteraient à 1847, a joué un rôle essentiel dans la vie du village. Situé non loin de l'ancien moulin et de l'ancienne saboterie, ce lieu était bien plus qu'un simple espace de lavage du linge. C'était un point de rencontre, d'échanges, où les lavandières se retrouvaient pour accomplir une tâche rude, souvent dans des conditions difficiles, mais toujours avec solidarité.

Au départ, ce lavoir était à ciel ouvert. Dès 1877, les habitants avaient exprimé le besoin d'une protection contre les intempéries, demandant l'ajout d'une toiture. Mais ce n'est que vers 1935, après de longues années d'attente et de nombreuses pétitions, que la charpente fut finalement érigée et posée sur des piliers en blocs de béton avant d'être recouverte de tôles ondulées.

Fin des années 1950, suite à la mise en service de la distribution d'eau à Limes et l'apparition progressive des machines à laver, le lavoir tombe en désuétude et est progressivement laissé à l'abandon.

Aujourd'hui, après des décennies d'efforts, de demandes, de projets révisés et de patience, nous pouvons enfin nous réjouir du résultat. La Commune de Meix-devant-Virton a mené à bien cette rénovation, et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ce succès. Je tiens à mentionner qu'un premier architecte, Eric Potvin, avait été désigné pour ce projet dès 2013. Il a réalisé un avant-projet, qui a évolué au fil des années, jusqu'à l'obtention du permis d'urbanisme en 2018. Toutefois, après avoir accompli une part importante de la mission, il a dû se retirer du projet cette même année. C'est alors William Seivert, de l'agence Folk Architecture, qui a pris le relais et mené à bien la phase finale de cette rénovation. Je remercie ces deux professionnels pour leur contribution essentielle à la restauration de notre lavoir.
Je remercie également l'entreprise Homel Frères, qui, malgré les intempéries et les imprévus, a réalisé les travaux avec rigueur et expertise. Il aura fallu plusieurs ajustements, plusieurs suspensions de travaux, mais aujourd'hui, nous avons devant nous un lavoir qui renaît, prêt à retrouver une place centrale dans la vie du village.

Il est important de souligner que, malgré plusieurs tentatives pour obtenir des subsides, aucun financement externe n'a été accordé. Ce projet a été entièrement financé sur les fonds propres de la Commune, ce qui témoigne de l'engagement fort de nos autorités locales pour la préservation du patrimoine. Avec un coût final de 102.884,10 € hors TVA, cette restauration représente un investissement significatif, mais nécessaire. Ce projet, bien plus qu'une simple rénovation, est un geste fort de la Commune de Meix-devant-Virton en faveur de notre patrimoine commun. Chaque pierre de ce lavoir raconte un pan de notre passé, chaque rénovation faite ici est un hommage aux générations de femmes et d'hommes qui y ont travaillé, bavardé, et contribué à tisser le lien social de notre village.

Souhaitons que ce lavoir de Limes continue d'être un lieu de rassemblement, non plus pour laver le linge, mais pour nous rappeler combien notre histoire, nos traditions et nos valeurs communes sont précieuses. »

Michaël WEKHUIZEN,
Echevin du Tourisme et du Patrimoine.

CÉLÉBRATIONS DES NOCES D'OR, DIAMANT, PLATINE 2024

Le 3 novembre dernier, la salle du conseil communal a accueilli la cérémonie en l'honneur des couples célébrant leurs noces d'Or, de Diamant et de Platine. Malheureusement, cette année, pour diverses raisons, un seul couple a pu être présent à la cérémonie. Il s'agit de M. et Mme Gillardin-Dauphin de Gérouville qui ont fêté leurs noces d'Or le 18 mai 2024. Le couple jubilaire s'est vu remettre fleurs et panier gourmand entouré de sa famille, ils se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié.



Les autres couples ont été honorés par la suite en toute intimité par les membres du collège communal. Nous adressons encore nos plus sincères félicitations aux 7 couples jubilaires de l'année 2024.

Richard Patricia, Échevine sortante en charge des aînés.

EXCURSIONS DES AÎNÉS 2024

1ère escapade à Maredsous

Le lundi 24 juin dernier, les aînés de notre commune ont participé à la première escapade de l'année. Celle-ci les a conduits à l'Abbaye de MAREDSOUS. La journée s'est déroulée en trois parties. Le matin, visite guidée de l'Abbaye et de ses jardins. Pour le temps de midi, nos aînés étaient attendus à Anhée au restaurant « Les jardins de la Molignée » où, un menu copieux les attendait. Vers 15h, visite guidée de la microbrasserie, de l'houblonnière et du petit musée du Fromage. Ceci suivi d'une dégustation de quatre bières différentes et de fromages. Cette première journée fut une belle réussite.







Evasion au Royal Palace

La deuxième escapade de l'année 2024 a eu lieu le mercredi 25 septembre. Nos aînés sont allés s'encanailler au ROYAL PALACE à Kirrwiller.

Au programme : strass et paillettes. Le repas de midi s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale dans la salle Majestic où ils ont pu apprécier le délicieux repas du chef tout en regardant le spectacle qui se déroulait sur scène. Place ensuite à la revue « Déesses » au théâtre du Music-Hall où quatre sublimes déesses aux voix cristallines ont, au fil des quatre saisons, ravivé toute la lumière et la splendeur d'une terre ayant perdu son éclat. 38 artistes et 7 numéros dans un décor et des costumes époustouflants ont émerveillé nos aînés. Après ce beau programme, ils se sont retrouvés au Lounge Club pour boire un verre et danser afin de prolonger la magie du spectacle. Pour clôturer, repas dansant aux environs d'Hayange.







La journée s'est déroulée dans un esprit convivial, laissant de beaux souvenirs.

Richard Patricia, Échevine sortante en charge des aînés

COMMENT LES SENIORS PEUVENT ÉVITER LES ARNAQUES EN LIGNE



Avec la popularité croissante d'Internet, il est devenu plus facile pour les Seniors de rester connectés avec leurs proches, de gérer leurs finances, et d'accéder à divers services en ligne. Cependant, cette accessibilité accrue s'accompagne également de nouveaux risques, notamment les arnaques en ligne. En 2024, les fraudeurs ciblent de plus en plus les personnes âgées, souvent perçues comme moins familières avec les technologies numériques. Voici quelques conseils pratiques pour aider les seniors à reconnaître et éviter ces pièges.

1. Reconnaître les types courants d'arnaques

Il existe plusieurs types d'arnaques en ligne, mais certaines ciblent particulièrement les Seniors. En voici quelques-unes :

- Les arnaques par e-mail (phishing) : Il s'agit de faux e-mails prétendant provenir d'institutions fiables, comme des banques ou des services gouvernementaux, demandant de fournir des informations personnelles ou bancaires. Par exemple, un e-mail peut prétendre que votre compte a été bloqué et demander de cliquer sur un lien pour résoudre le problème.
- Les arnaques téléphoniques (vishing) : Les escrocs utilisent parfois des appels téléphoniques ou des messages vocaux pour convaincre leurs victimes de partager des informations confidentielles ou d'effectuer des paiements.
- Les faux sites de vente en ligne : Certains sites promettent des produits à des prix exceptionnellement bas pour attirer les acheteurs. Une fois la transaction effectuée, le produit n'arrive jamais, et l'argent est perdu.
- Les fausses offres de support technique : Les fraudeurs prétendent offrir une aide technique et demandent souvent d'installer un logiciel malveillant, permettant ainsi un accès à distance à votre ordinateur.

2. Méfiez-vous des offres trop alléchantes

Une règle simple à retenir : si une offre semble trop belle pour être vraie, c'est probablement le cas. Que ce soit un e-mail prétendant que vous avez gagné à une loterie à laquelle vous n'avez jamais participé ou une offre de remboursement fiscal inattendue, ces propositions sont souvent des tentatives de fraude. Ne cliquez jamais sur des liens ou n'ouvrez pas des pièces jointes provenant d'expéditeurs inconnus.

3. Utilisez des mots de passe forts et variés

L'utilisation d'un mot de passe faible ou la réutilisation d'un même mot de passe pour

plusieurs comptes en ligne est une erreur courante. Pour se protéger, il est important d'adopter les bonnes pratiques en matière de gestion des mots de passe :

- Créez des mots de passe longs et complexes : Un bon mot de passe doit contenir au moins 12 caractères, avec un mélange de lettres majuscules et minuscules, de chiffres, et de symboles.
- Évitez d'utiliser les mêmes mots de passe pour plusieurs comptes : Si un de vos comptes est compromis, tous les autres peuvent l'être également.
- Utilisez un gestionnaire de mots de passe : Ce type de logiciel vous permet de stocker en toute sécurité vos mots de passe et de générer des mots de passe uniques pour chaque site.

4. Ne partagez jamais vos informations personnelles

Les Seniors doivent être particulièrement vigilants lorsqu'il s'agit de partager des informations personnelles en ligne. Ne fournissez jamais vos coordonnées bancaires, votre numéro de registre national, ou vos mots de passe par e-mail ou téléphone, même si l'on vous dit que cela est nécessaire pour résoudre un problème urgent. Les entreprises légitimes ne vous demanderont jamais ce type d'informations via ces moyens.

5. Évitez de cliquer sur les liens non sollicités

Les cybercriminels utilisent souvent des liens dans des e-mails ou des messages texte pour infecter votre appareil avec des logiciels malveillants. Avant de cliquer sur un lien, vérifiez toujours l'expéditeur et examinez l'adresse du lien. S'il semble suspect, ne cliquez pas. Une bonne pratique consiste à taper manuellement l'adresse du site dans votre navigateur plutôt que de suivre un lien contenu dans un e-mail.

6. Protégez votre ordinateur et vos appareils

Installer un bon logiciel antivirus et maintenir votre système à jour sont des étapes essentielles pour sécuriser votre ordinateur contre les cyberattaques. Activez également les mises à jour automatiques pour garantir que votre système d'exploitation et vos applications sont toujours protégés contre les nouvelles menaces.

7. Méfiez-vous des réseaux Wi-Fi publics

Les réseaux Wi-Fi publics, que l'on trouve dans les cafés ou les centres commerciaux, ne sont généralement pas sécurisés. Les fraudeurs peuvent intercepter vos données personnelles sur ces réseaux. Si vous devez absolument utiliser un Wi-Fi public, évitez d'accéder à des sites sensibles comme ceux de votre banque et utilisez un réseau privé virtuel (VPN) pour crypter vos communications.

8. Signalez toute tentative d'arnaque

Si vous avez été victime d'une arnaque en ligne ou si vous avez reçu un message suspect, signalez-le immédiatement. En Belgique, vous pouvez utiliser la plateforme Safeonweb.be (https://www.safeonweb.be) pour signaler des escroqueries en ligne. Ce service, proposé par le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), permet de dénoncer des tentatives de phishing, des fraudes en ligne, et d'obtenir des conseils pour se protéger. N'hésitez pas à prévenir votre banque en cas de vol de données bancaires et à contacter les autorités compétentes pour limiter les dégâts.

Conclusion

La vigilance est la meilleure arme contre les arnaques en ligne. En adoptant de bonnes pratiques, comme l'utilisation de mots de passe forts, la méfiance envers les offres trop alléchantes et la sécurisation de vos appareils, vous pouvez réduire considérablement les risques. Il est aussi crucial de se tenir informé des nouvelles formes d'escroqueries, car les méthodes des cybercriminels évoluent constamment. Enfin, n'oubliez pas : si vous avez un doute, il vaut mieux ne pas agir sur-le-champ et demander conseil à une personne de confiance.



DES NOUVELLES DU CLUB PC LA MECHOISE

Cette année, le WE du 26 au 28 juillet, nos jumeaux de Guérigny nous recevaient à leur tour pour un tournoi amical. Comme d'habitude, nous avons eu droit à un accueil au top, que ce soit pour les repas ou les logements !

Les membres des deux clubs étaient heureux de se revoir pour lancer la boule. Le dernier échange proposé était un peu particulier puisque les joueurs disposaient de « boules » carrées. L'amusement était au rendez-vous !

Nous avons également eu droit à une petite escapade dans la région de Sancerre et à la visite d'une cave, lors de laquelle nous avons pu découvrir le travail difficile des vignerons. Cette visite s'est terminée par une petite dégustation des crus de Sancerre.



Accueil au club de Guérigny



Echange avec des boules carrées



Visite à Sancerre

Après cela, la saison s'est poursuivie comme d'habitude par des échanges avec les autres clubs de la province. Le PC la Meichoise s'est inscrit pour participer à la coupe provinciale programmée le 1er décembre 2024 à Attert.

Pour rappel : **Le club reste ouvert à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes !** Les joueurs se réunissent tous les mercredis et vendredis dès 14 heures pour s'entraîner. Les horaires sont bien sûr adaptés en fonction de la météo.

Vous souhaitez adhérer au club ? Alors n'hésitez pas à vous porter candidat(e) ! Une cotisation annuelle de 20 €

À noter : **La cotisation est GRATUITE pour les nouveaux adhérents, la première année.**

Vous voulez participer aux tournois ?
Inscrivez-vous pour prendre une licence de :

15 € *(non compris la cotisation annuelle) – licence B qui permet uniquement la participation au PPBLux (tournois en province de Luxembourg),*

30 € *(non compris la cotisation annuelle) – licence A qui permet la participation au PPBLux et aux championnats provinciaux et à certaines conditions, aux championnats de Belgique.*

À savoir : **Votre mutuelle peut prendre en charge une partie de ces montants.**

Contact : pclamechoise@gmail.com
Président : Michel Gillet – Tél. : 0498/66 81 67
Trésorier : André Giard – Tél. : 0473/43 95 94
Vice-Président : José Mahovald – Tel. : 0478/25 49 94
Secrétaire : Pascal François – Tél. : 0473/99 89 55

DU CÔTÉ DES ARTS MARTIAUX

La rentrée sportive a été très réussie, avec un total de 48 inscriptions à la fin du mois de septembre.

Nous avons terminé la saison sportive en juillet avec une très belle ceinture rouge, décernée à Louise Szelag.

Pour information, Louise a commencé le Judo il y a dix ans à l'âge de 6 ans. Aujourd'hui elle a décroché une ceinture verte avec une barrette bleue, en plus de cela, elle pratique le Ju-Jutsu depuis 4 années avec les adultes, et a réussi avec brio son examen de ceinture rouge. En plus de cela elle participe au premier cours de judo depuis 3 ans pour me seconder vu le nombre important d'élèves au cours des plus jeunes. Suite à ce très beau parcours, il nous a semblé bon d'inscrire Louise au mérite sportif organisé par l'administration communale, nous espérons pour elle que sa candidature sera retenue.

Je voudrais souligner aussi le travail de Eric Durand pour l'avoir entrainé pendant presque 1 an afin de finaliser son programme, Louise lui en a été très reconnaissante.

Encore un tout grand merci à Louise pour son sérieux et sa disponibilité envers notre club.

Ensuite comme chaque année, et depuis 35 ans nous organisons un camp sportif à l'étranger afin de se retrouver autre part que sur les Tatamis.

Cette année, nous sommes allés découvrir une petite partie du Jura, où la beauté de cette région nous a vraiment surpris, nous n'entendons pas beaucoup parler du Jura, avec ses énormes forêts, des magnifiques randonnées qui nous conduisent sur des sommets avec de très belle vues et leurs nombreuses cascades, notamment à Baume les Messieurs, ou la Cascade du Lison.

Nous avons aussi profité de visiter les anciennes Salines à Salins les Bains, ainsi que le musée de la Taillenderie avec ses très vieux outils, une après-midi à laquelle nous ne pouvons pas passer à côté, l'accrobranche cette activité très appréciée de mon groupe avec le parcours très difficile, et une visite et vidéo de leur fromage très réputé le Comté et je peux vous affirmer que tout le monde en a acheté. Dans notre programme, nous avions également inviter un apiculteur de la région qui est venu à notre gîte pour expliquer en quelques lignes le processus du travail de l'abeille et des reines, avec dégustation bien sûr et les enfants ont apprécié et été surpris de découvrir le travail que cela représente et la vraie passion de cet apiculteur.

Ils ont pu faire aussi beaucoup de Football étant donné que nous avions un terrain juste à côté de notre gite, et une après-midi à l'eau avec un très bon soleil et bien sur plusieurs soirées avec le traditionnel concours de pétanque.

Etant donné que cette magnifique région nous a vraiment émerveillés, nous avons décidé de repartir l'année prochaine au même endroit, il y a encore beaucoup de belles choses à découvrir.

A bientôt pour d'autres nouvelles.



12/10 – ROBELMONT : SUCCÈS DE FOULE POUR L'INAUGURATION DU SENTIER DES MINUSCULES

C'est avec une immense fierté et énormément de satisfaction que nous avons célébré à l'automne passé l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur à savoir la création d'un sentier thématique sur la Commune de Meix-devant-Virton.

Ce sentier prolonge l'engagement de la Maison du Tourisme de Gaume pour un tourisme durable en harmonie avec la nature, destiné aux familles, tout comme les autres sentiers de la Forêt des Songes. Il rejoint ainsi le Sentier des Songes, le Sentier des Fées et le Sentier Bayard à Rabais, le Sentier des Plumes à Rossignol, ainsi que les récents Sentiers de l'Arbre Sacré et des Druides à Bellefontaine et Tintigny.

Des œuvres d'artistes talentueux…

On commence avec Vagabounchh, qui a créé l'arche miniaturisante à l'entrée du Sentier. Elle permet aux promeneurs de rétrécir et d'explorer le monde du tout petit. Samuel a également donné vie à Roby, ce petit homme-feuille qui vous accueille ici dans sa forêt magique. Une fois que vous serez devenus minuscules, vous rencontrerez Roby sous sa forme géante plus loin sur le sentier. Ce géant, réalisé en grande partie en forêt dans des conditions parfois difficiles, est un rêve devenu réalité, tant pour nous que pour cet artiste passionné.



Les feuilles-hamac, de gigantesques feuilles qui tombent des arbres, sont le fruit de deux artistes : Fanette Baillieux, notre vannière locale, et Pierre-Antoine Jacquemin, alias Péa, qui maîtrise à la fois le bois et le métal. C'est tout naturellement que cette artiste aux mains de fée et ce saltimbanque à la créativité débordante se sont unis pour créer une œuvre en parfaite harmonie avec la nature.



Autre rêve devenu réalité, le banc-livre de Guy Deltour. Cette œuvre délicate en pierre bleue, avec ses détails captivants, ne manquera pas d'émerveiller. Les pages du livre, décorées de feuilles de chêne, donnent une impression de légèreté si réaliste qu'on pourrait croire l'ensemble fragile. Pourtant, cette pierre, témoin de nombreuses histoires, continuera d'exister bien après nous. Boulons, outils, morceaux de voiture, tôle et bouts de métal : ce sont ces matériaux de récupération que Massimo Mohy transforme en animaux majestueux. Pourquoi un scarabée et une fourmi ? Le sympathique bousier, symbole du parcours, est très présent dans cette forêt, alors faites attention où vous mettez les pieds pour ne pas l'écraser. Il faut savoir que ce sentier est évolutif et continuera de s'enrichir grâce au soutien et à l'engagement à long terme de la Commune de Meix-devant-Virton, non seulement pour l'entretien du sentier mais aussi pour les futures œuvres qui viendront l'agrémenter. Des artistes comme Christophe Letté et Jean-Pierre Evrard nous rejoindront d'ailleurs au printemps prochain.

Des partenaires de grande qualité…
Lors de nos repérages avec le DNF, Alain Crepin et Guillaume Calleja, que nous remercions pour le choix des emplacements des œuvres et le balisage en forêt, nous ont

fait découvrir deux fourmilières. Les fourmis se plaisent tellement à Robelmont qu'une troisième est en formation. Nous vous demandons de ne pas vous en approcher pour éviter de les déranger et de les faire fuir.

Je voudrais également féliciter le travail essentiel des ouvriers communaux : Alain Georges, Fabian Debbaut, Christopher Kim et Gilles Tribolet, que ce soit pour l'entretien du site, la mise en place des pierres et quelques œuvres, ou encore pour la signalétique.

Merci bien évidemment à la Commune de Meix-devant-Virton qui nous a soutenu dès le début de ce projet et qui a investi pas moins de 10 000 € pour ce sentier.

Merci également aux nombreux contributeurs de notre campagne de fonds participative Ulule qui ont apporté pas moins de 4408 €.

Merci à nos sponsors : l'ASBL Cheminements, le Groupe François Badger Pellets, l'ASBL Robelfleurs qui a vendu de magnifiques bouquets spécialement pour notre projet, l'ASBL Meix'Art, et bien sûr, les Grès de Gaume pour leurs pierres de carrière, qui ont permis d'aménager le sentier sans avoir recours au béton – une première pour la Forêt des Songes !

Une formidable équipe...

Après avoir soutenu et observé leur travail quotidien depuis 2019, c'est sur une formidable équipe que repose le succès de ce projet. Celle de la Maison du Tourisme de Gaume que j'ai l'honneur de présider depuis 5 ans maintenant. En plus de leurs missions quotidiennes, elles ont travaillé main dans la main, de la conception à l'inauguration, tout en apportant leur touche personnelle : Louise Charlier a insufflé la magie à ce parcours en tissant des liens avec les artistes et en concevant des illustrations sur des panneaux et plaquettes aux découpes originales, toutes issues de son imagination.

Angélique De Coster, dorénavant notre experte en pierre, excelle dans la mise en œuvre sur le terrain et a su établir un bon contact entre notre équipe, les ouvriers communaux et notre sponsor, Les Grès de Gaume.

Gwendoline Egon, toujours sur le terrain avec notre ami Guy Gontier, veille au balisage tout en gérant les dossiers administratifs et comptables liés à la construction du sentier.

Mélanie Limbioul a brillamment mené notre campagne de financement participatif sur Ulule et les réseaux sociaux, tout en se familiarisant avec les marchés publics. Laurence Lecuivre a assuré les traductions en anglais et entretenu nos contacts presse avec sa belle plume.

Enfin, Virginie Mohy a coordonné et validé toutes les actions, veillant à chaque détail et à la cohérence avec la Forêt des Songes.

Si vous prévoyez de revenir plus tard, n'oubliez pas que nous sommes en période de chasse. Vous pouvez consulter le calendrier des chasses sur www.chasseonweb.be

Nous espérons que cette expérience soit pour vous une source d'émerveillement et d'inspiration.

Michaël WEKHUIZEN,
Président de la Maison du Tourisme de Gaume,
Echevin du Tourisme à Meix-devant-Virton.



CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE SCRABBLE À GÉROUVILLE

Pour la deuxième année consécutive, le club de scrabble duplicate de Gérouville a organisé le championnat de Belgique des séries 5, 6 et 7 pour la province de Luxembourg.



Premier tirage, les joueurs ont 3 min pour écrire un mot sur leur billet de jeu.

Six des 7 clubs de la province étaient représentés (pas de représentant du club d'Houffalize cette année mais quelques joueuses de Gedinne) et 9 joueurs sur les 18 participants à Gérouville se sont qualifiés pour le championnat de 4ème série.

Le mot top : youtse en H4 qui rapportait 54 points. Le sous-top : yétis 48 points.



Luc THOMAS de Bouillon, entre les deux dames, responsable de la promotion en Province de Lux et joueur de 1ère série.

« Un tout grand merci au club du Gérouscrabble de nous avoir accueillis dans la magnifique salle de Gérouville ! Merci aussi pour tout le travail réalisé par Nadine et son équipe. Merci également aux arbitres Anne Maljean, Véronique Page et Fabian Bonnesire (double arbitrage). Merci à toutes les participantes et participants. Dommage pour les désistements de dernière minute.

L'an dernier à peine un tiers des participants de Gérouville s'était qualifié pour le championnat de 4ème série. Cette année, 9 joueurs sur 18 se sont qualifiés et ont atteint la moyenne nationale.



Une partie des joueurs (photo prise entre deux mots joués).

En sixième série deux personnes présentes dans la salle de Gérouville montent sur le podium : bravo à Jean-Louis Franssen (Mardascrabble) qui est champion de Belgique alors qu'il disputait sont tout premier tournoi ainsi qu'à Rose-Marie Collin (Scrabbouille / jolie troisième place également). Notons que Jean-Pierre Graisse (également premier tournoi) termine cinquième dans sa série. Il s'est aussi qualifié pour le championnat de quatrième série.

Lily Dubois (Mardascrabble), meilleure joueuse à Gérouville, est troisième au niveau national.

Bravo à tous les qualifiés et aussi aux autres qui se sont bien débrouillés. Notons qu'il y avait 120 participants dans les six centres organisateurs (Bruxelles, Nivelles, Trooz, Huy, Namur et Gérouville) et le dernier du centre de Gérouville est 114ème. Tous les participants ont joué les deux mêmes parties, les lettres étant tirées dans un centre et envoyées simultanément aux arbitres responsables dans les autres centres. » *Luc THOMAS*

Gérouscrabble recherche une personne qui pourrait remplir le rôle d'arbitre(utilisation d'un programme informatique) pour encoder les joueurs, donner le meilleur mot à chaque coup joué et corriger les billets de jeu des participants pendant que ceux-ci cherchent le mot suivant.

Contact : Toussaint Nadine
0498 66 88 54 – https://royal.frbs.be

10 AU 20 AOÛT – L'EXPOSITION MEIX'ART A ATTIRÉ PLUS DE 2.000 VISITEURS POUR SA 40ÈME ÉDITION !

Depuis 1983, chaque mois d'août offre à de nombreux artistes de Meix-devant-Virton et des alentours, l'opportunité de ravir nos yeux avec des œuvres d'art où ils expriment le meilleur d'eux-mêmes et ce dans des techniques diverses telles la peinture, la photographie, la sculpture, le dessin, la gravure, les arts numériques et j'en passe...



D'année en année, nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour atteindre quatre objectifs, chers à Meix'Art :

- Proposer de la nouveauté et de la diversité artistiques, tout en préservant l'âme de l'exposition,
- Associer des artistes connus et reconnus à d'autres moins connus dont le talent ne demande qu'à éclater au grand jour,
- Continuer à grandir en termes d'organisation et de qualité, tout en maintenant cette ambiance conviviale entre les artistes et avec le public présent,
- Accueillir de très nombreux visiteurs, histoire de donner un maximum de vies aux créations installées sur les nombreuses cimaises d'un espace adapté.



Pour cette édition 2024 (la 40ème !), nous avions un challenge ... à la hauteur de l'événement : regrouper 40 artistes sur 2 lieux d'exposition.





Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 2.000 entrées sur l'ensemble des 2 sites. C'est un record pour une telle organisation. Comme quoi, l'art est apprécié dans notre région...

Pour marquer cette 40ème édition, un livret-anniversaire de 68 pages en couleur a été édité en 300 exemplaires. Des exemplaires sont encore disponibles ! Vous pouvez vous en procurer au prix de 5 euros/ pièce dans les principaux commerces de la commune ou à l'Office du Tourisme à Gérouville.



Vive la Culture, Vive Meix' Art ! »

Michaël WEKHUIZEN,
Organisateur de l'exposition
et échevin de la Culture.



ORGANISATIONS DU CERCLE HORTICOLE EN 2025

Liste de conférences pour l'année 2025.



Nous veillons à choisir de conférenciers de qualité et des sujets touchant, non seulement à l'horticulture, mais aussi aux différentes thématiques sociétales en rapport avec la nature, la biodiversité, les enjeux climatiques, ….

- Le 14/02/2025
 Les ressources en eau de la Gaume et les Crons
 Monsieur Jean-Luc Frérotte
 Géologue spécialiste de l'eau et de l'histoire locale
 Membre du Cercle des Naturalistes de Gaume
- Le 04/03/2025
 Les phéromones
 Monsieur Jeandrain
 Account Manager DCM
- Le 21/03/2025
 Projection du film 'La vérité du sol'. Suivie d'un débat.
 Film réalisé par François Legrand.
 En collaboration avec 'Qualité village'
- Le 01/04/2025
 La lutte contre les campagnols
 Monsieur Lambert
 Directeur du Centre de recherches de l'UCLouvain – Michamps
- Le 06/05/2025
 Comment récolter les graines de son potager pour aller à l'encontre de la technologie Terminator ?
 Madame Collard
 Professeur 'er' d'horticulture à l'Institut de Carlsbourg
- Le 03/06/2025
 Croque la vie ! Le secret ? les étoiles ! Vision ou philosophie de vie d'un guide nature
 Monsieur Zabus, guide nature
- Le 02/09/2025
 Le génie des plantes : un voyage fascinant
 Madame Léger
 Chargée de mission Ressources Naturelles
 Parc naturel de Gaume Rossignol
- Le 07/10/2025
 Bonnes pratiques en culture maraîchère
 Monsieur Salmon
 Professeur d'horticulture à Izel
 Cette conférence sera suivie d'une partie questions/réponses
- Le 04/11/2025
 Le travail dans une jardinerie du 1er janvier au 31 décembre
 Madame Hayon
 Jardinerie du Magenot
- Le 02/12/2025
 Initiation à la vannerie
 Madame Graff





Toutes ces conférences se donnent, à 19h30, en la Salle du conseil de la Mairie de Meix.

Sauf la projection du film le 21 mars, qui aura lieu en la Maison de village de Gérouville, et en partenariat avec Qualité Village.

Nous proposerons également différentes activités, ateliers, en cours de préparation…



Nos conférences sont ouvertes à tout public, membre ou non du cercle horticole.

Contact : AM Gonry, secrétaire
am.gonry@gmail.com – 0495/79 96 39
FB : cercle horticole Meix'Flor

MANGER LOCAL ET DE SAISON, QUOI DE MIEUX POUR LA SANTÉ ?

© Bénédicte Maindiaux

Risotto aux champignons et huile de noisette – Chef : Chantal Pioge



Ingrédients pour 4 personnes

- 500 g de champignons blancs ou bruns de Bruxelles
- 100 g de roquette
- 2 échalotes
- 300 g de riz rond pour risotto
- 100 g de parmesan
- 30 g de ricotta
- 10 cl de vin blanc sec
- 80 cl de bouillon de légumes
- Huile de noisette vierge
- 1 gousse d'ail
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre noir du moulin

Préparation

Peler et hacher la gousse d'ail.
Emincer les champignons (chapeau et queues).
Faire chauffer 2 càs d'huile d'olive dans une poêle.
Faire suer l'ail sans qu'il brunisse.
Ajouter les champignons et poursuivre la cuisson quelques minutes en mélangeant. Saler et poivrer en fin de cuisson.
Râper le parmesan.
Hacher finement les échalotes.
Faire chauffer le bouillon.
Verser 3 càs d'huile d'olive dans une casserole et y faire suer les échalotes.
Ajouter le riz. Lorsque les grains sont translucides, ajouter le vin et tourner jusqu'à évaporation.
Incorporer le bouillon chaud petit à petit et tourner régulièrement dans la casserole.
Cette opération dure plus ou moins 18 minutes.
Lorsque le riz est crémeux, ajouter le parmesan, la ricotta, le filet d'huile de noisette, les champignons et leur jus. Mélanger délicatement et couvrir.
Laisser reposer 2 minutes.
Servir de suite dans une assiette avec un peu de roquette.
Astuces : veiller à ajouter du bouillon bien chaud dans le risotto au fur et à mesure de sa cuisson afin de ne pas abaisser la température du riz à chaque ajout.

L'huile de noisette, tout comme l'huile de noix sont des huiles fragiles qui se conservent au réfrigérateur. Si vous n'avez pas d'huile de noisette, ajouter quelques noisettes toastées et concassées en fin de cuisson.

Fondant châtaigne chocolat

Chef : Malika Hamza



Ingrédients pour 6 personnes

- 450 g de châtaignes fraîches non pelées (il doit rester 250 g de chair de châtaignes)
- 200 g de chocolat noir à 70 % de cacao
- 180 g de beurre à température ambiante + 20 g pour le plat
- 250 g de marrons cuits au naturel
- 4 œufs à température ambiante
- 150 g de miel
- 1/4 c. à c. de vanille en poudre

Préparation

Réalisez une entaille en forme de croix sur la partie la plus plate des châtaignes. Versez-les dans une casserole, ajoutez 2 l d'eau. Portez à ébullition. Retirez les châtaignes qui flottent car elles contiennent des vers. Cuisez 30 minutes à feu doux. Egouttez et laissez les châtaignes refroidir avant de les éplucher (retirez la première et la seconde peau).
Mixez les marrons en purée. Passez cette purée au tamis.
Cassez le chocolat. Faites-le fondre au bain-marie avec le beurre. Laissez refroidir à température ambiante.
Préchauffez le four à 180 °C.
Mélangez la purée de châtaignes, les œufs battus en omelette et le miel. Ajoutez la vanille et le mélange chocolat-beurre.
Beurrez un plat à gâteau et versez-y la pâte. Déposez ce plat dans un plat plus grand et versez de l'eau bouillante aux trois quarts. Enfournez 25 min.
Laissez le gâteau refroidir avant de le couper. Conservez au réfrigérateur afin de faciliter la découpe. *Source : Innovative Cuisine*

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.

L'ASBL en quelques mots

Depuis 2006, ClassContact connecte des centaines d'enfants malades de longue durée à leur classe. Cette initiative vise à garantir leur droit fondamental à l'éducation tout en préservant leur connexion sociale cruciale pour leur bien-être mental. Concrètement, ClassContact fournit gratuitement l'équipement informatique ainsi que les connexions Internet nécessaires, que ce soit à domicile ou à l'hôpital lorsque l'enfant est hospitalisé. Cette mise en place se fait également dans la salle de classe habituelle. Ainsi, les enfants ont la possibilité de participer en direct aux cours et de rester en contact avec leurs enseignants et leurs camarades, tout en respectant leur propre rythme et leurs besoins médicaux. En outre, une assistance technique est disponible en permanence pour résoudre tout problème technique et soutenir les équipes dans l'utilisation de ce système.

Pour qui ?

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire (général, technique et professionnel) en Fédération Wallonie-Bruxelles (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 6 semaines avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées. Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Contact : ClassContact
contact@classcontact.be
ou 02/726.40.55

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative … Vous trouverez plus d'idées sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider ».



Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

LE CPAS

Vos revenus sont limités
et vous avez des difficultés
pour payer vos factures d'eau
ou d'énergie ?

Sachez qu'il existe plusieurs
Fonds qui sont prévus pour
vous venir en aide.

N'hésitez pas à nous rencontrer lors d'une permanence pour discuter avec nos travailleurs sociaux de ce qu'il est possible de faire en fonction de votre situation.



LE FONDS ÉNERGIE

Il s'agit d'une aide financière accordée par le CPAS aux ménages (locataire ou propriétaire) éprouvant des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité. Pour ce faire, vous devez introduire votre demande auprès du CPAS. Ce dernier peut, après avoir fait une enquête sociale appropriée, intervenir par exemple en apurant certaines factures pour permettre à la personne de retrouver un équilibre financier ou encore négocier des plans d'apurement avec les fournisseurs.

LE FONDS SOCIAL MAZOUT

Il s'agit d'une aide financière accordée par les CPAS permettant aux ménages (locataire ou propriétaire) disposant de revenus limités de chauffer leur logement. Ce fonds s'applique pour :

- le mazout de chauffage ;
- le pétrole lampant (type c) ;
- le gaz propane en vrac (mais pas pour le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution ni pour le gaz en bonbonne).

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS dans les 60 jours de la livraison. La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

LE TARIF SOCIAL GAZ – ÉLECTRICITÉ

Il s'agit d'un tarif avantageux dont certaines catégories de personnes peuvent bénéficier pour la fourniture de gaz et d'électricité quand elles ont le statut de « client protégé ». Les avantages ?

- Un tarif préférentiel en fonction de votre situation ;
- Le tarif est identique chez tous les fournisseurs.

Le fournisseur a l'obligation d'appliquer le tarif si vous y avez droit. N'hésitez pas à vous renseigner au CPAS.

LE FONDS SOCIAL DE L'EAU

Il s'agit d'une aide financière dans le paiement des factures d'eau des consommateurs en difficulté de paiement. Cette aide est accordée par le CPAS après un examen de la demande.

Les permanences se tiennent les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h00.

Enfants, parents, professionnel-le-s, bénévoles, ...
Votre avis compte !



ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Accueils avant/après l'école (*anciennement "garderie"*) (écoles des "Prés Vers..." et communales) dont les mercredis après-midi

ACTIVITÉS EN SEMAINE ET LES WEEK-ENDS



LES STAGES/PLAINES DES VACANCES SCOLAIRES

Plaines communales, stage des "Petits Cornichons", stage d'escrime, stage de foot, stage d'équitation

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Activités proposées aux enfants âgés de plus de 2.5 ans

Le matériel ?

Les espaces intérieurs et extérieurs ?

La localisation ?

Les activités proposées ?

Le prix ?

L'encadrement/accompagnement des enfants ?

La communication ?

L'accessibilité à tou-te-s ?



Découpez-moi pour me déposer ensuite dans la boîte aux lettres de l'Administration communale (ou envoyez-moi sur atlmeix@gmail.com)

*Ma famille trouve qu'il manque **

.....

.....

.....

*Ma famille est contente qu'il y ait **

.....

.....

.....

*Lors des activités/accueils/stages auxquels mon/mes enfant(s) participe(nt), nous nous sentons **

.....

.....

* Si votre avis concerne une organisation spécifique, merci de la mentionner.

De manière régulière, la coordination Accueil Temps libre (ATL) recueille les besoins des enfants, des familles et des professionnel-le-s, bénévoles et animateurs/trices. Sur base de ceux-ci, des représentant-e-s du Conseil communal, des écoles, des parents et des organisations se fixent des objectifs et actions pour améliorer l'accueil et les activités proposés aux enfants âgés de plus de 2.5 ans. Pour ce faire, ces acteurs investis se réunissent 2-3 fois par an pour échanger lors de la Commission communale de l'Accueil (CCA).





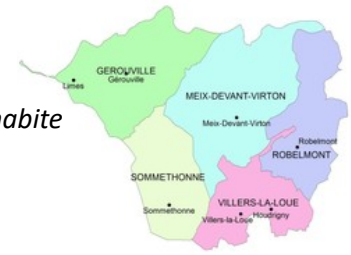





Découpez-moi pour me déposer ensuite dans la boîte aux lettres de l'Administration communale (ou envoyez-moi sur atlmeix@gmail.com)

✂----------

J'habite



☐ *Oui* ☐ *Non*

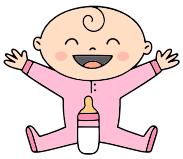
Mon/Mes enfant(s) fréquente(nt) l'école de
(merci de cocher la/les case(s) correspondantes)

☐ *Gérouville* ☐ *Meix-devant-Virton* ☐ *Robelmont* ☐ *Sommethonne* ☐ *Villers-la-Loue* ☐ *Autre*

L'avis de votre/vos enfant(s) compte(nt) aussi ! Nous vous invitons à échanger avec lui/elle/eux pour répondre à ces questions. Les enfants scolarisés à Gérouville, Meix-dvt-Virton, Robelmont, Sommethonne et Villers-la-Loue seront consultés par la coordinatrice Accueil Temps libre (en collaboration avec tous les établissements scolaires) !

Vous souhaitez rejoindre les membres de la CCA ? Merci de nous laisser vos coordonnées !

……



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Avant que ne sonne le premier son de cloche de l'année, les enfants ont profité des 7 semaines d'été pour se reposer, s'asseoir sur un mur en dégustant une glace, plonger dans la piscine des voisins, rendre visite à mamy et papy, voyager en famille, jouer à la plaine de jeux du village, observer des œuvres à Meix'Art, … Des moments inoubliables avec ses amis, en famille mais aussi avec des professionnel-le-s, animateurs/trices ou bénévoles ayant proposé aux enfants diverses activités ! Car pour répondre aux besoins des familles, ont été proposé :

- Une **plaine communale** à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans, ayant accueilli 97 enfants différents, pour un total de 874 jours de présences. Afin de proposer des activités variées durant les 5 semaines d'été, 18 animateurs/trices, 1 coordinatrice et 1 responsable se sont réuni-e-s, ont préparé, réfléchi, proposé, … Bref, se sont investi-e-s pour proposer un accueil de qualité aux enfants !







- Un **stage d'escrime** proposé par le Club d'Escrime gaumais. Les enfants âgés de 7 ans et plus ont eu l'occasion de s'essayer au maniement de l'épée tout en apprenant les règles de ce sport, en apprenant à se connaître et en s'amusant !

- Un **stage équestre** à Crépuscule (Sommethonne). Ici, pas d'objectif d'apprentissage ou de concours mais bien des objectifs de découverte et de plaisir dans un cadre familial, en pleine nature et entouré de chevaux…



- Un **stage foot/Koh-Lanta** né de la collaboration entre Thomas Chavée et le ROC de Meix. Une semaine pour défier les lois du Koh-Lanta et perfectionner les aptitudes des footballistiques. Découverte de soi, surpassement personnel, esprit d'équipe, … Des activités sportives sur le terrain de football mais aussi dans les bois pour les enfants dès 6 ans ! [logos Koh-Lanta + ROC de Meix]

- Le **camp Scout** de l'Unité de Villers-la-Loue. Après une année de rencontres hebdomadaires, les scouts clôturent l'année par plusieurs jours en collectivité. Chacun de leur côté, louveteaux, éclaireurs et pionniers, accompagnés de leurs animateurs/trices respectifs/ves et de personnes pour l'intendance ont vécu plusieurs jours en collectivité du matin au soir. Aux Scouts, le type de camp évolue avec le groupe, les besoins des enfants et leurs projets. [logo Scouts]

- Un **coaching scolaire** proposé par Anaïs HUTIN aux jeunes en transition vers les études secondaire. Gestion du temps, organisation, méthodes d'apprentissage, … De quoi se sentir plus en confiance pour débuter cette nouvelle étape !

Une fois l'année scolaire démarrée, les organisations ne se sont pas arrêtées en si bon chemin ! C'est en effet sous le soleil que les ASBL Crépuscule et les petits Cornichons ont proposé des stages durant le congé d'automne (Toussaint). Découverte du monde équestre avec une ambiance d'Halloween pour l'un et activités variées autour de thématiques (roulettes, psychomotricité, beauté et sport) pour l'autre.

Vous n'avez jamais entendu parler de l'ASBL « Les petits Cornichons » ? Nouvellement créée par Thomas Chavée, cette ASBL, soutenue par l'Administration communale de Meix-devant-Virton et son service ATL, propose aux familles des stages à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant les vacances scolaires d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval). Cette collaboration est née du besoin d'accueil des jeunes enfants, exprimés par les familles. Pour communiquer vos besoins en lien avec l'Accueil Temps libre (ATL, accueil des enfants en dehors des périodes scolaires), n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Vous êtes en réflexion pour l'organisation des congés scolaires à venir ? **La coordination ATL vous informe via le site Internet de l'Administration communale (onglets loisirs-enfance et jeunesse-activités vacances scolaires) mais aussi via le Mini Guide de l'Accueil de l'Enfance en Vacances !** Distribué dans les journaux de classe des enfants, ce guide sera aussi disponible sur demande auprès du service ATL de l'Administration communale.

Nous pouvons déjà vous annoncer les prochaines activités qui seront proposées à l'école de Meix-devant-Virton :

- Du 24 au 28 février, la plaine communale, à destination des enfants âgés de 4 à 12 ans
- Du 3 au 7 mars, le stage de l'ASBL « Les petits Cornichons », à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans

Plus d'info : Service Accueil Temps libre
Audrey François, coordinatrice
atlmeix@gmail.com
063/57.80.51
FB : AtlMeix

PLACE AUX enfants

LE 19 OCTOBRE 2024, LA PROVINCE DE LUXEMBOURG ORGANISAIT UNE « PLACE AUX ENFANTS »

Tous les deuxièmes samedis du mois d'octobre, la Commune participe à l'opération « Place aux Enfants ». Une journée à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans visant l'éveil à la citoyenneté. Plus précisément, « Il s'agit, le temps d'une journée, non pas de partir à la découverte des métiers, mais des acteurs opérant au sein de la communauté. [...] « Place aux enfants » prône des valeurs telles que la solidarité, l'autonomie et la recherche du bien commun, chaque intervenant occupant une place légitime au sein de la société. » (www.placeauxenfants.be)

Cette année, **une collaboration a été menée entre les Service ATL des Communes de Saint-Léger et de Meix-devant-Virton et avec la Province de Luxembourg** pour proposer aux enfants une matinée autour de la vie politique. Le samedi 19 octobre, notre institution provinciale a accueilli les enfants intéressés au sein de ses espaces pour une découverte du rôle des Provinces et des Communes, de la salle du Conseil provincial et du fonctionnement de la Province de Luxembourg. Un débat a été mené avec brio par les enfants qui ont pesé le pour et le contre mais aussi proposés des pistes d'action autour de la thématique des graffitis.

> Art, dégradation, émotions ressenties, respect de l'autre et de ses goûts, ...
> La protection des espaces publics, un mur mis à disposition des artistes, des propositions adressées au Collège communal, des votes par la population, une remise à zéro plusieurs fois par an, ...

Voilà de quoi faire réfléchir !

Place aux Enfants, c'est...
... une organisation pour les enfants domiciliés ou scolarisés sur le territoire communal
... l'occasion de découvrir
... des chants, des jeux et des rencontres
... une organisation renouvelée tous les ans

Alors rendez-vous pour la prochaine édition autour de la citoyenneté, le 11 octobre 2025 !

La coordination ATL tient à remercier les enfants pour leur bonne humeur

Un espace connecté pour tous !

Vous souhaitez entreprendre des démarches en ligne ou installer une application? Vous avez besoin d'une imprimante? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?

Notre Espace Public Numérique (EPN) est là pour vous aider !

Nos services

Accès aux équipements, initiation aux programmes, formations (banque en ligne, Itsme, etc)



Notre accompagnement

Technologique (ordinateur, smartphone, etc), **pédagogique et progressif** (adapté selon votre niveau),
humain (notre animateur est là pour vous)

epn
Espaces publics numériques de Wallonie





Notre matériel

Des équipements à votre disposition (PC, imprimantes, scanner, etc.)

Adresse : Place du Tilleul, 1 à 6769 Gérouville

Echevin en charge de l'EPN :
Michaël WEKHUIZEN
michael.wekhuizen@hotmail.com
0478/52.47.41



LE RATON LAVEUR

Éviter ses nuisances domestiques

Le RATON LAVEUR est un mammifère originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit et s'est établi en Allemagne dans les années 1930. Il progresse depuis lors à travers toute l'Europe. En Wallonie, Il est aujourd'hui très répandu dans les provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur. Il est reconnaissable à son masque facial noir et sa longue queue rayée. C'est un animal nocturne. Excellent grimpeur, très curieux, il visite des milieux variés, il fréquente volontiers les maisons.

Attention séducteur !

Le raton laveur fréquente les alentours de nos habitations pour voler, voire quémander de la nourriture en misant sur son charme et son agilité. Une fois habitué à la présence de l'homme, il devient de plus en plus téméraire et n'hésite pas à rentrer par les chatières ou tout autre accès. Il fouille alors toute la maison, tant dans les garde-mangers que dans les poubelles.

Il peut causer d'importantes nuisances, blesser nos animaux domestiques et transmettre des maladies.

Comment agir face à cette problématique :

La commune dispose de 4 cages adaptées à la capture des ratons laveurs.

1. Nous proposons de prendre contact avec notre Service Travaux (0496.62.12.70) celui-ci mettra gratuitement à votre disposition une cage le temps nécessaire pour la capture.
2. Vous vérifiez, dans le respect du bien-être animal, régulièrement et au moins une fois par jour si un animal est pris au piège car celui-ci aura peur et sera effrayé.
3. Quand l'animal est capturé, vous prenez RDV avec le vétérinaire qui le prendra en charge (coordonnées communiquées par le service travaux).
4. Lorsque vous n'avez plus de raton laveur dans votre propriété, vous restituez la cage à l'administration communale.



CRÉER UN PARTERRE FLEURI « 4 SAISONS » DURABLE ET DIVERSIFIÉ



Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité, mettre en place un fleurissement qui soit à la fois esthétique, harmonieux, simple et économique à entretenir, tout en soutenant la biodiversité prend tout son sens. C'est le principe du fleurissement durable !

Voici quelques règles de base pour obtenir des parterres qui s'épanouiront au fil des saisons tout en offrant le gite et le couvert à la faune de nos jardins.







Le maître mot du parterre « 4 saisons », c'est la diversité

Lorsque l'on souhaite créer un parterre qui présente tout au long de l'année un intérêt à la fois esthétique et environnemental, il est indispensable de prendre en compte la notion de « diversité » :

1. **Une diversité d'espèces végétales :** elle permet notamment un meilleur **étalement des floraisons**, mais aussi de créer un dynamisme visuel dans le parterre. Et si, en plus, les espèces sélectionnées sont mellifères, elles fourniront des ressources nutritives pour les insectes pollinisateurs en déclin.

2. **Des végétaux multi-strates** (arbres, arbustes, vivaces, graminées, bulbes...) : chaque type de végétal puise à une profondeur différente l'eau et les minéraux dont il a besoin, fournit de l'ombre ou protège le sol du soleil et apportera ses propres intérêts au parterre. Cette variation amènera également de la perspective et un effet graphique grâce aux différences de hauteur. Il est cependant important de veiller à bien respecter la place nécessaire à l'implantation de chacun.

3. **L'adéquation des végétaux sélectionnés par rapport aux conditions du lieu d'implantation** (type de sol, exposition, espace disponible...) : des végétaux adaptés à leur milieu seront plus résistants, ils nécessiteront moins de soins et demanderont moins voire pas d'intrants(1) (amendements, engrais...). S'il est évident que les plantes indigènes (2) sont les mieux adaptées à nos sols et à nos conditions climatiques, il est tout à fait envisageable de créer un équilibre entre plantes indigènes, plantes horticoles mellifères et plantes exotiques mellifères non invasives dans le but de renforcer d'avantage cette diversité (il faudra malgré tout les sélectionner judicieusement et s'assurer de leur compatibilité avec le milieu).
 Les plantes « invasives » également nommées plantes exotiques envahissantes sont à proscrire, car elles mettent en danger nos écosystèmes.

4. **Des végétaux en fonction des saisons :** afin de s'assurer d'un bon **équilibre** tout au long de l'année, soyez attentifs à la notion de temporalité et aux caractéristiques des végétaux selon les saisons. Sont à prendre en compte, par exemple, les périodes de floraisons et de fructifications, le caractère persistant ou non des feuillages et/ou leur changement de coloration en cours d'année ou encore la couleur et/ou l'originalité des écorces...

 L'ajout de bulbes printaniers dans les parterres permet par exemple d'assurer le fleurissement en fin d'hiver et au début du printemps, avant que les autres floraisons de plantes vivaces, arbustes... ne viennent prendre le relais.



Ci-dessus, le Fusain d'Europe (Euonymus Europaeus - espèce indigène) présente différents intérêts au fil des saisons : la naissance de fleurs blanches au printemps, qui se parent d'un beau fuschia en fin d'été pour donner ensuite de belles baies oranges (fruits). Egalement à noter : le changement de couleur du feuillage et l'originalité de son écorce !



5. Une diversité visuelle : d'un point de vue esthétique, une belle diversité vous offrira la possibilité de construire des parterres originaux, attrayants, contrastés et rythmés grâce aux jeux de couleurs, textures, formes, types d'inflorescences différentes qui pourront être associées en harmonie.

Garantir le bien-être des végétaux

Afin de garantir le bien-être des végétaux, la pérennité du parterre ou encore la facilité d'entretien, ces quelques conseils sont également intéressants à noter :

- Nous vous conseillons de vous tourner vers des pépinières et producteurs locaux dans la mesure du possible tels que les **Artisans du végétal** et **Végétal d'ici**. En plus de consommer localement, vous obtiendrez des conseils de spécialistes qui connaissent votre région et pourront fournir des végétaux déjà acclimatés aux conditions locales.
- Au moment de la création du parterre, il sera important de **respecter la densité de plantation** (3) adéquate pour chacun des végétaux (celle-ci est en règle générale reprise sur l'étiquette d'identification au moment de l'achat, mais n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre pépinière en cas de doute) :
- Une densité trop faible occasionnera des zones « vides » dans les parterres propices au développement d'adventices et demandera alors plus d'entretien. Cela créera également un déséquilibre visuel.
- Une densité trop forte augmentera les risques de développement de maladies cryptogamiques et lui donnera un aspect désordonné.
- Un fois les végétaux installés, il est préconisé de pailler le parterre avec du paillage organique (ex : broyat de vos tailles d'arbre et arbuste, paille, miscanthus...). Cela permet un entretien simplifié (moins d'adventices), une économie d'eau ainsi que l'enrichissement du sol. Evitez les paillages minéraux (ex : copeaux de schiste...) qui n'apportent aucun nutriment et surchauffent les pieds des végétaux et les bâches géotextile plastique qui sont peu durables et défavorables à la vie du sol.
- Pour terminer, pensez à réaliser de préférence vos plantations en automne, qui est la période idéale pour planter les arbres, les arbustes, la plupart des vivaces et les graminées et bulbes. Vos végétaux pourront ainsi s'enraciner correctement et être plus résistant à l'été suivant.

L'automne est justement là, il n'y a plus qu'à planter !

Sensibilisation au fleurissement durable à Hortifolies :

Lors de la participation d'**Adalia 2.0** à l'édition 2024 d'Hortifolies, nous avons sensibilisé les visiteurs aux bases du fleurissement durable et aux principes du parterre « 4 saisons ».

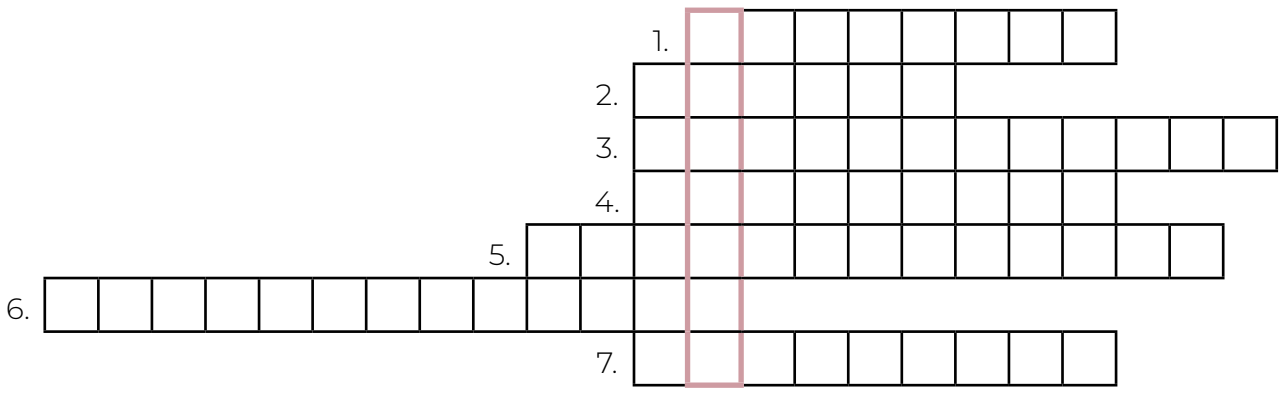
Pour illustrer cela, un parterre a été conçu et réalisé en partenariat avec l'asbl **Ecowal** et le **Centre Technique Horticole de Gembloux**. Ce parterre était accompagné d'un panneau explicatif sur lequel on pouvait retrouver un plan de plantation détaillé d'un parterre « 4 saisons » de 4 m².
Inspirez-vous de cet exemple, nous espérons qu'il sollicitera l'envie à chacun de réaliser ses propres parterres « 4 saisons » !



LE MOT FLÉCHÉ D'ADALIA

Adalia 2.0 vous propose un mot-fléché sur le désherbage !

1. Technique de tonte en broyant finement l'herbe et sans ramassage de celle-ci (reste sur place)
2. Méthode de fauchage favorable à la biodiversité.
3. Efficace pour lutter contre les chardons.
4. Technique de désherbage.
5. Débroussailleuse évitant les projections.
6. Action permettant d'aérer le gazon et éliminer le feutre.
7. Eliminer les adventices.



Réponses

1. Mulching - 2. Tardif - 3. Echardonnoir - 4. Thermique - 5. Réciprocateur - 6. Scarification - 7. Désherber - Le mot secret est « machine »

RAPPEL DU RÈGLEMENT DE POLICE CONCERNANT : L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS, DES HAIES ET DES TERRAINS

Article 48 : Tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche : ne fasse saillie sur la voie carrossable à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ; ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par le Collège communal. Dans les virages masqués et jonctions de rues, routes, chemins et chaussées, la hauteur maximum des haies doit être ramenée à un mètre sur une étendue suffisante pour qu'elles ne puissent être ni une cause d'accident, ni une gêne pour la circulation.

Article 49 : L'occupant ou à défaut le propriétaire de la propriété sur laquelle sont plantées des haies vives, devront tailler jusqu'à un mètre de hauteur au maximum, à 10 mètres de part et d'autre des virages et carrefours lesdites haies, afin d'assurer une bonne visibilité aux usagers de la voie publique. Si les haies sont plantées sur un talus, elles devront être taillées de façon à ne gêner en aucune manière la visibilité des usagers de la voie publique, de part et d'autre des virages et carrefours.

Article 50 : Tout terrain doit être entretenu de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines (herbe en graines, végétation sauvage, arbre non taillé, chardons, dépôts de toutes sortes).

En agglomération ou zone habitée, les propriétaires de parcelles de terrains incultes, non bâties ou non affectées au pâturage, devront maintenir celles-ci dans un état de propreté décent.

Article 51 : Les dispositions de la présente section ne préjudicient en rien des dispositions du code rural.

ALCOOL AU VOLANT, VOUS AVEZ LE POUVOIR DE DIRE NON

Refuser un verre d'alcool parce qu'on doit prendre le volant, fait partie des décisions que l'on peut afficher fièrement.

Un choix qui peut sauver des vies. Chaque année en Wallonie, on estime que 60 personnes décèdent dans des accidents liés à alcool.

Les jeunes sont plus organisés pour leur retour.

Pour ceux qui décident de ne pas boire d'alcool lors d'une fête, la pression sociale peut parfois s'avérer particulièrement forte. Il est essentiel de se préparer en amont, en réfléchissant à sa capacité à résister à cette pression et, si nécessaire, en organisant un moyen de retour sécurisé. Les jeunes semblent visiblement plus enclins à le faire en mettant plus souvent en place des mesures concrètes pour rentrer en sécurité comme dormir sur place ou planifier un retour à pied.

Lorsque la fête a lieu chez eux, les jeunes ont également tendance à prévoir des solutions pour éviter que leurs invités ne reprennent le volant en état d'ébriété. Ce sont également eux qui osent le plus retenir un ami qui a trop bu, par exemple, en confisquant ses clés de voiture.



VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

MAJORITÉ

Pascal FRANCOIS
Bourgmestre
Finances communales ; travaux publics, entretien général et personnel ouvrier ; administration générale et gestion du personnel ; état civil et population ; police, sécurité et services de secours ; cimetières.

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton
pascal.francois@meix-devant-virton.be
063/57 62 25
0473/99 89 55

Patricia RICHARD
1ère Echevine
Finances communales ; travaux publics, entretien général et personnel ouvrier ; urbanisme, aménagement du territoire et mobilité ; communication (bulletin communal, site internet, newsletter) ; culte et bâtiments du culte ; agriculture, eau et forêt, chasse et pêche, environnement et propreté

Rue Grandchamps, 38
6769 Villers-la-Loue
patricia.richard@meix-devant-virton.be
0472/12 66 94

Michaël WEKHUIZEN
2ème échevin
Tourisme et office du tourisme ; économie locale ; patrimoine et fleurissement ; culture, bibliothèque et espace public numérique ; sports et infrastructures sportives ; énergie et climat ; développement rural et PCDR ; commémorations patriotiques et devoir de mémoire, jumelage.

Rue de Gérouville, 97
6769 Meix-devant-Virton
michael.wekhuizen@hotmail.com
0478/52 47 41

Julie ANTOINE
3ème échevine
Enseignement ; jeunesse, clubs des jeunes, conseil communal des enfants/ jeunes ; petite enfance et accueil temps libre ; aînés ; CCCA ; économie locale et bien-être animal.

Rue Ville-Haute, 1
6769 Meix-devant-Virton
julieantoine09@hotmail.be
0470/07.65.41

Catheline HAYERTZ
Présidente du CPAS
Affaires sociales ; cohésion sociale ; santé et CCCA

Rue Guinguette, 24
6769 Sommethonne
catheline.hayertz@meix-devant-virton.be
0494/93 44 44

Antoine TRIBOLET
Conseiller communal
Rue de la Comète, 44
6769 Robelmont
antoine.trib@gmail.com
0492/77 37 68

MINORITÉ

Arnaud INGLEBERT
Conseiller communal
Rue de Gérouville, 59
6769 Meix-devant-Virton
arno.inglebert@yahoo.be
0499/31 65 09

Caroline HANUS
Conseillère communale
Rue des Roses, 4
6769 Meix-devant-Virton
hanuscaroline@hotmail.be
0496/11 94 00

Jean-Pol CORNET
Conseiller communal
Rue du Pargé, 1
6769 Meix-devant-Viron
jeanpol.cornet@gmail.com
0494/42 47 14

Dorothée BODART
Conseillère communale
Quartier Camille Naisse, 5
6769 Robelmont
bodartdoro6760@hotmail.com
0485/55 57 33

Philippe BRYNAERT
Conseiller communal
Vieille Rue, 182
6769 Gérouville
phb1707@gmail.com
0474/43 68 84

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Rappel aux différents acteurs de la commune :

ATTENTION changement de rythme, votre bulletin paraîtra désormais tous les trimestres ! Vos communiqués doivent impérativement nous parvenir pour le 10 février.

Renseignements : Karl GOFFINET
063/57 80 51
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ÇA BOUGE DANS MA COMMUNE

Foire aux vins à Meix : 1er et 2 février

Allure Libre de Sommethonne : 23 février

Théâtre à Villers-la-Loue (Les parents d'abord) :
7-8-15-16-21-22 mars
(16/03 : uniquement l'après-midi)

Robel'Mont des Arts : 12-13 avril

Carnaval : les 18-19-20 avril

Editeur responsable : Patricia Richard • Réalisation : Halle de Han, Studio graphique
Photos : Michaël Wekhuizen, Freepik